

**Secrétariat**Distr. générale
7 octobre 2009Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique****Renseignements fournis conformément à la Convention sur
l'immatriculation des objets lancés dans l'espace
extra-atmosphérique****Note verbale datée du 24 septembre 2009 adressée au Secrétaire
général par la Mission permanente de la République de Corée
auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne)**

La Mission permanente de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne) présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), de l'informer que l'objet spatial STSAT-1, lancé le 27 septembre 2003 et immatriculé par la République de Corée conformément à la Convention (voir ST/SG/SER.E/438), a été désactivé le 31 mai 2009.

